



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
19 octobre 2021
Français
Original : anglais

Quinzième session

La Barbade (en ligne)

3-7 octobre 2021

Table ronde ministérielle : L'intégration régionale pour un avenir résilient, inclusif et durable

Quinzième session de la Conférence

Résumé établi par le secrétariat de la CNUCED

1. Cette table ronde, qui portait sur les moyens par lesquels l'intégration régionale pourrait davantage contribuer au redressement inclusif et durable des pays en développement, visait à promouvoir des mesures tangibles permettant, à travers l'intégration régionale, d'établir des effets de synergie entre les échanges commerciaux et les impératifs socioéconomiques et environnementaux, et d'étoffer les liens entre les uns et les autres.
2. Les personnalités ci-après y ont participé : le Commissaire au développement économique, au commerce, à l'industrie et aux mines de la Commission de l'Union africaine ; la Ministre des affaires économiques et de l'investissement de la Barbade ; la Secrétaire générale du Commonwealth ; le Vice-Ministre du commerce et de l'industrie de l'Inde ; et la titulaire de la chaire Walter J. Derenberg de réglementation commerciale à la faculté de droit de l'Université de New York, États-Unis d'Amérique.
3. Dans ses observations liminaires, la Secrétaire générale de la CNUCED a fait ressortir l'importance de l'intégration régionale pour le développement du commerce. Il fallait toutefois veiller à ce qu'elle permette une reprise plus résiliente, inclusive et durable, en particulier pour les petits pays pauvres et vulnérables tributaires du commerce et privés de l'accès à des biens essentiels, dont les vaccins. L'intégration régionale pouvait compléter le système commercial multilatéral en coordonnant utilement, d'un côté comme de l'autre, les mesures d'urgence relatives au commerce et à la relance.
4. Le premier intervenant a souligné que l'intégration et la coopération régionales pouvaient aider à éviter une autre « décennie perdue » pour le développement. Face aux problèmes de la dépendance à l'égard des importations de vaccins, de la contrefaçon de médicaments et de l'accès insuffisant aux médicaments essentiels, l'Union africaine suivait une approche à plusieurs niveaux : l'intervenant a mis en évidence les mesures prises pour stimuler directement l'industrie pharmaceutique africaine, ainsi que pour renforcer la résilience économique globale dans le cadre des communautés économiques régionales et de la Zone de libre-échange continentale africaine.
5. Le deuxième intervenant a mis l'accent, en se concentrant sur la région des Caraïbes, sur quatre domaines dans lesquels l'intégration régionale jouait un rôle de premier plan dans les avancées réalisées en matière de développement. Premièrement, cette intégration permettait de faire progresser la sensibilisation aux changements climatiques dans les petits États insulaires en développement. Deuxièmement, elle aidait à mobiliser des fonds auprès du secteur privé, notamment par le biais des fonds pour la croissance et la résilience,



afin de tirer parti de ce qui représentait, par exemple à la Barbade, un marché d'investissement régional, la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques servant d'objectif d'étape pour l'apport de ressources financières. Troisièmement, elle permettait la mise en place de réseaux de transport, qui pourraient être essentiels dans les Caraïbes pour promouvoir une amélioration des soins de santé sans pour autant déroger aux règles commerciales. Quatrièmement, elle facilitait la coopération régionale en matière de télécommunications et de technologie, qui était d'une importance cruciale. Pour finir, il a été question de la nécessité d'un cadre réglementaire tenant compte de l'essor du commerce en ligne, de l'augmentation des tarifs d'itinérance et des dispositions applicables aux activités des grandes entreprises technologiques.

6. La troisième intervenante a fait état de l'importance de la parité en matière de vaccination, en notant que les petits pays et les pays vulnérables n'avaient reçu que 1,4 % des vaccins disponibles dans le monde. Bon nombre de pays en développement étaient tributaires du tourisme et, les services touristiques ayant été très touchés, l'intervenante a plaidé pour que les vaccins soient prioritaires dans ce secteur. Elle a en outre appelé l'attention sur les avantages offerts par le Commonwealth et sur les travaux concernant l'achat de vaccins, les capacités de fabrication et une base de données sur les achats. En dernier lieu, l'intervenante a jugé indispensable de mettre dûment en œuvre les dispositions réglementaires et législatives, d'agir de concert et de créer des structures et des outils de régionalisation, faute de quoi l'intégration régionale resterait sans effet.

7. Le quatrième intervenant a noté que, pendant la pandémie, le manque de préparation des pays à de tels chocs avait été mis en lumière et que les dégâts avaient été particulièrement importants dans les pays en développement et les pays les moins avancés. Il fallait progresser dans l'élargissement de la coopération Nord-Nord et Sud-Sud, qui se complétaient sans se substituer l'une à l'autre. L'intervenant a souligné l'impact de l'Inde sur l'économie régionale et a fait valoir que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et la Zone de libre-échange sud-asiatique avaient montré la voie à suivre en matière de coopération régionale.

8. La cinquième intervenante a fait état du rôle du régionalisme dans l'élimination des obstacles à la concurrence dans le commerce transfrontières. Elle a souligné la nécessité de réformes et d'une politique de concurrence plus énergique, ainsi que d'un meilleur aperçu des gagnants et des perdants. Pour finir, l'intervenante a fait valoir que le régionalisme était nécessaire pour garantir la liberté des échanges commerciaux, promouvoir les économies d'échelle et permettre aux pays en développement de s'exprimer d'une voix collective.

9. Au cours du débat, tous les intervenants ont rappelé que le renforcement de l'intégration régionale et de la résilience économique passait par une collaboration accrue et une mise en œuvre effective. En conclusion, quelques participants ont décrit des expériences positives de développement national découlant de l'intégration régionale et ont encouragé la CNUCED à inscrire l'intégration et la concertation régionales dans son mandat.
